

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

DU 12 MAI 2020

N° 2020 / 31

Objet : Modification de la signalisation rue Pasteur : Carrefour Pasteur / Jean Jaurès

Le Maire de la Commune de PIERRY ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
- Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-25 et R 411-8 ;

ARRETE

Article 1 : A compter du lundi 18 mai 2020, la signalisation est modifiée comme suit :

- Carrefour Pasteur/Jean Jaurès :
 - o sont créés des "STOP" rue Pasteur de chaque côté de la rue Jean Jaurès
 - o est supprimé le "STOP" de la rue Jean Jaurès
 - o la rue Jean Jaurès devient prioritaire sur la rue Pasteur

Article 2 : Des panneaux de signalisation et un marquage au sol seront mis en place par la Société chargée des travaux pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- M. le Commissaire de Police,
- SDIS (secours),
- Riverains,
- CAECPC,
- CTCP,
- Affichage.